

GENERALITES :

Identité du vendeur :
CAVE SAINT DESIRAT
07340 Saint Désirat
Siret : 776 263 287 000 18
Email : maisondesvins@cave-saint-desirat.fr
Téléphone : 0475342205
N° TVA : FR 02 776 263 287

Inscrite au registre de commerce d'Annonay.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions s'appliquent aux ventes de vin conditionné en bouteilles destinées aux acheteurs situés sur le territoire métropolitain. Toute commande Internet implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après définies. Elles se substituent et s'imposent à toutes autres conditions générales et notamment d'achat.

Article 2 - Prix et condition de commande

Nos prix s'entendent TTC en vigueur au jour de la facturation, Franco de port.
La Cave Saint-Désirat se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les produits commandés sont facturés au prix en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.
En cas de rupture de stock sur une référence, la Cave se réserve le droit de remplacer le produit, par exemple par le millésime suivant ou restituer la valeur de la commande.

Article 3 - Confirmation de Commande

Votre commande ne sera définitivement confirmée qu'à réception de la commande et de son règlement confirmant que la commande a bien été validée. Le contrat est formé conformément au droit Français lorsqu'il y a accord sur la chose et le prix et que l'offrant a reçu l'acceptation du destinataire de l'offre.

Article 4 - Paiement

Les paiements par carte bancaire, chèques bancaires et postaux sont acceptés.
Les chèques sont à faire à l'ordre de : Cave Saint-Désirat
La Cave Saint-Désirat ne saurait être tenu pour responsable pour tout retard pris lors de l'envoi du chèque.
Les paiements par carte bancaire sont entièrement sécurisés par ATOS – E- transactions, le service de paiement en ligne du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Pour les paiements par carte bancaire en ligne, nous n'avons à aucun moment connaissance de vos détails bancaires, ces informations sont et restent confidentielles.
Les factures font l'objet d'un paiement comptant, net sans escompte.
Les commandes ne seront expédiées que lorsque le paiement par chèque ou par carte bancaire sera validé. Si le paiement présente une quelconque anomalie, La Cave Saint-Désirat se réserve le droit d'annuler la commande.

Article 5 – Expédition / Livraison

Nos délais d'expédition sont donnés à titre indicatif, sans donner lieu à des dommages et intérêts, ni à l'annulation de commande. En cas d'expédition ou de livraison effectuée par un tiers (transporteur) le vendeur sera déchargé de toute responsabilité si les contrats et les réserves concernant la détérioration éventuelle de la marchandise ou les manquants n'ont pas été effectués en temps opportun en présence du tiers transporteur intéressé. La marchandise est expédiée à l'adresse de livraison que vous indiquez au cours du processus de commande (adresse de domicile ou autre adresse). La Cave Saint-Désirat ne peut être tenue responsable d'une erreur de votre part lors de l'inscription de votre adresse d'expédition.

Article 6 - Faculté de retour (Rétractation)

En application des dispositions de l'article L.121-16 du Code de la Consommation, l'acheteur dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la livraison de sa commande pour faire retour de l'article livré pour échange ou remboursement, au choix de l'acheteur, sans pénalités à l'exception des frais de retour.
Le client devra alors informer le Service Clients de la Cave de Saint-Désirat par courrier postal ou e-mail maisondesvins@cave-saint-desirat.fr de sa décision avant de nous retourner la marchandise intacte (bouteilles non débouchées) dans son emballage d'origine et sans aucune trace d'utilisation. L'acheteur pourra retourner les produits non souhaités par ses propres moyens. La valeur des produits retournés lui sera remboursée, à l'exclusion des frais de transport initiaux dans un délai de 1 à 3 semaines.
Le retour s'effectue aux frais et risques du consommateur, les articles sont à expédier accompagnés d'une impression de la commande à :
CAVE SAINT DESIRAT – 07340 Saint-Désirat (Tél : 04 75 34 22 05)

Article 7 - Dédommagement

En aucun cas, le montant des dédommagements éventuels ne pourra être supérieur à la valeur de la marchandise stipulée au contrat.

Article 8 - Clause de réserve de propriété

Les vins demeurent la propriété du vendeur jusqu'au règlement complet.
La responsabilité de la garde et la conservation des vins incombent à l'acheteur si, avant paiement complet du prix, les vins lui ont été livrés

Article 9 - Force majeure

Constitue un cas de force majeure tout événement qui affecte suffisamment les parties pour que l'exécution ne puisse se faire à la date contractuelle. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les événements suivants : indisponibilité du réseau internet, grève des transports, émeutes, épidémie, incendie, décision administrative faisant grief, catastrophe naturelle.
En conséquence, le vendeur sera tenu d'avertir l'acheteur dès la survenance d'un tel événement par tout moyen à sa convenance.
Pendant la durée de la force majeure, le contrat est suspendu.
A l'issue de la force majeure et après accord des parties le contrat pourra être selon le cas reconduit, renégocié ou résilié.
Mais en aucun cas la force majeure ne suspend le paiement des marchandises déjà livrées.
La force majeure exclut pour le débiteur toutes pénalités de retard et autres dommages - intérêts.

Article 10 - Règlement des litiges

Tous litiges seront exclusivement du ressort du tribunal de commerce d'Annonay.

Article 11 - Utilisation des informations nominatives

Les informations recueillies sur les interfaces du site de la Cave Saint-Désirat pourront faire l'objet de communication extérieure sauf en cas de refus du client. La communication de ces informations pourra également être faite pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

En application de l'article 27 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations fournies pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès auprès de la Cave Saint-Désirat.

Article 12 - Protection des mineurs

Conformément à l'article L. 3342-1 du Code de la Santé Publique qui stipule que la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix-huit (18) ans est interdite, l'acheteur s'engage, en remplissant le bon de commande, à avoir dix-huit (18) ans révolus à la date de la commande en cochant la case adaptée lors de la création de son compte à la cave Saint-Désirat.